

ASPREMONT-LYNDEN (*Harold-René-Charles-Marie-Gobert*) (Comte d'), Lieutenant-colonel de réserve, Ministre des Affaires africaines (Bruxelles 17.1.1914 - Natoye, 1.4.1967). Fils de Charles-Albert-Ferdinand-Gobert (Comte) et de de Favereau Edith-Paule-Adeline-Marie-Josèphe-Ernestine-Elisabeth (baronne). Epoux de van der Straeten-Waillet, Doris-Christiane (Baronne).

Docteur en droit et licencié en sciences économiques et politiques de l'Université de Louvain, Harold d'Aspremont-Lynden était sous-lieutenant de réserve au 13^e de ligne en 1939; en cette qualité, il participa à la campagne des dix-huit jours en 1940 et fut blessé à la bataille de la Lys le 25 mai.

Pendant l'occupation, il fut d'abord secrétaire du baron Greindl, gouverneur de la province de Luxembourg jusqu'à la révocation de celui-ci par l'ennemi. Il gagna alors le maquis et prit le commandement du secteur 5 de la zone 5 de l'Armée secrète qui couvrait une partie du Condroz, de la Famenne et des Ardennes.

Ses brillants états de service durant cette période tragique furent soulignés dans l'ordre du jour de l'A.S. en date du 23 décembre 1944: « Officier de haute valeur militaire et morale. A commandé un secteur de l'A.S., accomplissant un travail remarquable de coordination et de recrutement. A organisé les parachutages et sabotages, participant personnellement à de nombreuses opérations. Par son ascendant et son courage personnels, par son dévouement inlassable et sa haute conception du devoir, a largement contribué à la réussite de toutes les missions confiées à son secteur. »

Le combattant intrépide de l'A.S. maintenait ainsi les nobles traditions de sa famille qui compta aux XVII^e et XVIII^e siècles trois Feld-maréchaux d'Empire, dont le défenseur de Belgrade contre les Turcs en 1690.

En décembre 1944, H. d'Aspremont-Lynden s'engagea au régiment d'autos blindées et y commanda un peloton jusque fin 1945. Successivement capitaine-commandant et major de réserve, il présida comme tel à la formation du 3^e régiment de Guides, et reçut son étendard des mains du Roi, le 22 mai 1962, au cours d'une prise d'armes au Camp de Bourg-Léopold.

Il fut promu lieutenant-colonel le 26 mars 1964 et depuis lors, assura le commandement effectif du régiment.

En 1947, il était nommé bourgmestre de Natoye (prov. de Namur), où se trouvait le château familial de Mouffrin. Très attaché à son terroir et aux problèmes de la paysannerie, il présida aussi différentes associations agricoles.

De mars 1947 à juin 1950, le Comte H. d'Aspremont-Lynden fut secrétaire de Cabinet de M. Orban, Ministre de l'Agriculture. De juin 1950 à avril 1954, il fut attaché comme Conseiller aux Premiers ministres Duvieusart, Pholien et Van Houtte. Du 26 juin 1958 au 25 juillet 1960, il fut Chef de cabinet adjoint du Premier ministre Eyskens.

Le Gouvernement le chargea d'une mission au Congo au moment des troubles de Léopoldville, en janvier 1959, et ensuite lors des temps difficiles qui amenèrent la démission du Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi M. Van Hemelrijck. De même, en juillet 1960, le Premier Ministre Eyskens l'envoya au Katanga comme chef d'une mission officieuse; les objectifs de celle-ci s'inscrivaient dans le cadre du Traité d'amitié et d'assistance

par lequel la Belgique s'était engagée à soutenir par son aide technique et financière le Congo désormais indépendant. La limitation de l'intervention belge au Katanga se justifiait par le fait qu'à cette époque, la province minière était la seule région du Congo qui connaissait encore le calme et que les rouages de la nouvelle administration africaine y fonctionnaient quasi normalement grâce à la collaboration des éléments belges restés sur place.

Le 3 septembre 1960, le Comte d'Aspremont-Lynden qui avait pleinement réussi dans sa mission était nommé Ministre des Affaires africaines. Cette nomination suscita des remous dans certains milieux de l'opinion parlementaire; d'aucuns considéraient en effet que l'aide apportée par la Belgique au Katanga sécessionniste risquait de rendre difficile la reprise des contacts avec le Gouvernement central Congolais dès que les relations belgo-congolaises pourraient redevenir normales. Il apparut cependant au Gouvernement belge que la mission dont avait été chargé M. d'Aspremont-Lynden ne l'avait pas marqué au point de le rendre incapable de s'acquitter avec un prestige et une autorité accrus, d'une mission plus large à l'égard de l'ensemble du Congo dès que le Gouvernement de Léopoldville, dégagé de toute passion aveugle, aurait compris que la Belgique pouvait encore rendre d'inappréciables services à la République démocratique du Congo.

En octobre 1960, le nouveau ministre fit un court voyage au Ruanda-Urundi à l'effet d'examiner sur place les problèmes complexes qui se posaient dans les Territoires sous tutelle, dans le cadre d'une évolution qui devait les amener à l'indépendance prévue pour 1962.

A son retour, M. d'Aspremont-Lynden s'attacha à remodeler la structure et les attributions du département qui lui avait été confié. Il voulait en faire, à l'image de l'exemple français ou anglais, un Ministère de la Coopération, en conservant les rouages de l'ancien Ministère des Colonies qui pouvaient aisément s'adapter à la nouvelle politique belge d'aide au tiers monde. Celle-ci devait se concilier avec les interventions d'autre pays et des organisations internationales. Mais, le 25 avril 1961, la Belgique, à la suite des élections législatives, se donna un gouvernement de coalition d'inspiration démocrate-chrétienne et socialiste. Celui-ci décidait de supprimer le Ministère des Affaires Africaines, trop lié pour lui à l'institution coloniale.

Le Comte d'Aspremont-Lynden, qui avait été le dernier ministre de « la Place Royale » n'en abandonnait pas pour autant la vie active. Le 26 mars 1961, il avait été élu sénateur P.S.C. de l'arrondissement Dinant-Philippeville. A la Haute Assemblée, il donna la mesure de sa grande connaissance des problèmes politiques généraux. Son éloquence était claire, incisive, dépouillée de vains éclats et il était fort écouté.

Le nouveau sénateur avait d'ailleurs de qui tenir: son père avait été successivement député, sénateur puis ministre longtemps avant la seconde guerre mondiale; il avait présidé aussi la Fédération des Cercles catholiques, qui était autrefois l'aile marchante du parti catholique. Et sa mère était la fille du baron de Favereau, ancien président du Sénat.

L'activité parlementaire du Comte H. d'Aspremont-Lynden fut considérable: il siégea dans les Commissions des Affaires étrangères, de l'agriculture, de la défense nationale, de la révision de la Constitution.

D'autre part, il était administrateur de la Banque de Bruxelles, conseiller du pouvoir

organisateur de l'Université de Louvain au point de vue agricole, président de l'Intercommunale Namuroise d'Electricité, président de la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitation du bétail, Membre du Conseil Supérieur des forêts. Il continuait aussi à diriger plusieurs organisations agricoles de sa région.

Hélas, le Comte d'Aspremont-Lynden devait succomber en 1967 à une longue et pénible maladie qui ne l'empêcha cependant pas de poursuivre le plus longtemps qu'il le put ses activités multiples. Non seulement son parti mais le pays perdait un grand serviteur. En effet, un sens aigu du bien commun imprégnait son caractère et son action. Tous ceux qui l'ont approché, qui ont collaboré avec lui rendront le même témoignage d'admiration à la mémoire de cet homme d'une rare noblesse morale.

Harold d'Aspremont-Lynden était comte du Saint Empire, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de Léopold avec palmes à titre militaire, Croix de guerre 1940-45 avec palmes et titulaire de nombreuses autres décorations belges et étrangères dont la King's Medal for Courage in the Cause of Freedom et la Croix de guerre luxembourgeoise 1940-45.

juin 1970.
J. Vanhove